# M0117 - Assurer l'accessibilité pédagogique des personnes en situation de handicap en formation

#### **Public**

Tout formateur débutant ou tout formateur souhaitant améliorer sa pratique.

Durée

14 heures - 2 jours

Code

M0117

## **Objectifs**

- Assurer l'accessibilité pédagogique de la formation
- Mettre en œuvre des moyens de compensation

#### Contenu

- Représentation et définition : handicap, déficience, incapacité, accessibilité, compensation
- La loi du 11 février 2005
- Le cadre réglementaire de l'accueil des personnes en situation de handicap : non-discrimination, égalité d'accès, accessibilité pédagogique, accessibilité des locaux, capacité à organiser la compensation du handicap
- Les obligations en lien avec la qualité des prestations (référentiel Qualiopi)
- Modalités de compensation (Repérage des éléments factuels de la situation, les hypothèses de cause, les propositions d'actions, les partenaires mobilisables, les outils à mobiliser en fonction des hypothèses)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est en outre disponible pour envisager, le cas échéant, les aménagements techniques ou pédagogiques nécessaires à un bon déroulement de la formation.

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est en outre disponible pour envisager, le cas échéant, les aménagements techniques ou pédagogiques nécessaires à un bon déroulement de la formation.

# Évaluation

Auto-évaluation des apprentissages et questionnaire de satisfaction.

# Délai d'accès à la formation

Jusqu'à 48h avant le début du module et en fonction des places restantes.

# **Intervenante**

# **Sonia CHOUMOUCH**

# Coût

490 euros TTC/stagiaire.

Paiement sur facture du Cafoc à l'issue de la formation.

Lieu

Cafoc - 8-10 rue du Général Margueritte - Nantes.

**Horaires** 

09 h 00 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00

#### **Dates**

#### **Session 1**

19 et 20 février 2026

**Session 2** 

1 et 2 octobre 2026